

***Vous êtes intéressé par...***

## **CRÉATIONS ARTISTIQUES**

### **Description**

Les élèves découvrent la complexité du monde à travers l'étude d'une thématique et mobilisent leur créativité afin d'exprimer ce qu'ils ont appris à travers une création artistique.

Les créations peuvent prendre différentes formes comme la poésie, la chanson, la peinture, le dessin etc.

Ce support peut être utilisé à différentes étapes de la sensibilisation :

- Comme l'une des étapes de la sensibilisation, pour illustrer un point précis ;
- En fin de parcours, comme fixation des acquis, pour nouer les fils étudiés jusque-là et accompagner la formulation d'un message lié au travail mené.

Afin de lancer la réflexion, on peut commencer par faire ressortir les représentations qu'ont les élèves de la thématique abordée.

### **Proposition de déroulement**

#### **Étape 1 :**

Décision concernant la thématique à aborder et les échéances à tenir. C'est aussi à ce moment que l'on peut décider d'organiser un concours ou pas.

#### **Étape 2 :**

Présentation et explication du projet aux élèves.

Réflexion des élèves autour de la thématique, sur base de documents fournis ou de recherches individuelles ou collectives.

#### **Étape 3 :**

Décision concernant les techniques artistiques qui seront utilisées.

Création des œuvres par les élèves.

#### Étape 4 :

Mise en commun de toutes les œuvres par les élèves afin de permettre des discussions et échanges autour de la thématique.

Évaluation du projet : Discussion des élèves autour de leur expérience, des choses qui ont fonctionné ou pas, de ce qui leur a plu, mais aussi et surtout de ce qu'ils ont appris.

#### Étape 5 :

Valorisation des créations des élèves par l'intermédiaire d'une exposition, par exemple lors d'une journée portes ouvertes.

En cas de concours, réunion du jury, décision et annonce du palmarès et remise des prix.

#### Besoin d'un conseil ou de plus amples informations ?

N'hésitez pas à nous contacter et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos attentes.

##### **Contacts :**

- *Commission Justice & Paix*, [geraldine.duquenne@justicepaix.be](mailto:geraldine.duquenne@justicepaix.be) ou +32 (0) 2 896 95 00
- *Iles de Paix asbl*, [education@ilesdepaix.org](mailto:education@ilesdepaix.org) ou +32 (0) 85 82 33 71



Avec le soutien de

**Belgique**

partenaire du développement